

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES MATERIAUX –
NIVEAU 2**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 322012U21D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 14 septembre 2006
sur avis conforme de la Commission de concertation

TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES MATERIAUX – NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'appréhender les différents systèmes de mise en œuvre et les problèmes technologiques de la construction.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

*dans le cadre d'une application technique de la construction,
dans le respect des normes,
et en utilisant sa documentation technique,*

- ◆ de nommer les divers éléments de construction ;
- ◆ de décrire les matériaux utilisés et d'en expliquer le rôle et les différentes mises en œuvre ;
- ◆ d'interpréter correctement, d'intégrer et de respecter les données techniques fournies par les différents bureaux d'études liés au projet de construction.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES MATERIAUX – NIVEAU 1 » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Technologie et connaissance des matériaux	CT	J	48
3.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

*en disposant de tous les documents appropriés en vue de la réalisation d'une application technique de la construction
et en tenant compte des standards et de la modulation des éléments constructifs,*

- ◆ de choisir un type de circulation verticale dans un contexte donné (escalier droit, balancé, ...)
- ◆ de décrire et de différencier les divers types de toitures ;
- ◆ de décrire, d'expliquer et d'assurer un choix judicieux des éléments :
 - ◆ d'appareillage électrique,
 - ◆ de chauffage et de climatisation,
 - ◆ d'équipement sanitaire,
 - ◆ de ventilation ;
- ◆ de citer et d'expliquer les différents moyens d'isolation thermique, acoustique et d'étanchéité ;
- ◆ d'utiliser la documentation technique pour la mise en œuvre correcte des isolants.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*dans le cadre de la réalisation d'une application technique de la construction,
dans le respect des normes,
et en utilisant sa documentation technique,*

- ◆ de choisir, de décrire et de justifier l'implantation d'une installation électrique, de chauffage ou d'équipement sanitaire ;
- ◆ de choisir, de décrire et de justifier une solution à des problèmes concrets d'isolation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la pertinence du choix des éléments et des matériaux utilisés dans l'application technique ;
- ◆ la précision de la résolution des problèmes techniques ;
- ◆ la qualité de sa documentation technique.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle et de connaissances actualisées dans le domaine de la construction.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.